



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145
62604 BERCK SUR MER Cedex
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr

Intitulé de la formation	RECYCLAGE AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 1 (RGSU 1)
---------------------------------	---------------------------------------------------------------------

Public concerné	Tout personnel administratif ou technique, voué à travailler ou exerçant au sein d'établissement de santé ou d'une structure médico-sociale, d'un cabinet d'un professionnel de santé, d'une maison de santé ou d'un centre de santé.
Pré-requis	Etre détenteur de l'AFGSU 1, depuis 4 ans ou moins à compter de la date d'obtention de l'attestation précédente
Cadre législatif	Circulaire du 27 mai 2010 n°DGOS/DGS/RH1/MC/2010/173 relative à l'obligation d'obtenir l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence pour l'exercice de certaines professions de santé Arrêté du 01 juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence
Objectifs	Adapter les prises en charge des situations d'urgence vitale et potentielle au regard des nouvelles données scientifiques Intégrer les évolutions liées aux urgences collectives et SSE pour adapter les conduites à tenir
Aptitudes	Capacité à mobiliser et réactualiser les gestes à accomplir dans une situation d'urgence vitale et potentielle
Compétences	Assurer la prise en charge de la personne dans une situation d'urgence vitale ou potentielle en tenant compte à partir des données nouvelles scientifiques
Effectif des groupes	6 participants minimum et 12 maximum
Durée	07 heures - 1 jour
Délai d'accès	21 jours à compter de la signature de la convention
Formateur(s)	Cadres paramédicaux chargés de l'enseignement, formateurs habilités CESU 62
Méthodes pédagogiques	Pédagogie active, apports théoriques et pratiques Mises en situation (matériel de simulation, chariot d'urgence...)
Contenu de formation	Rappel sur : Les dangers dans l'environnement et dispositifs de protection La prise en charge d'une urgence vitale : inconscience, hémorragie, obstruction des voies aériennes, arrêt cardio-respiratoire Les règles d'hygiène / prévention des risques infectieux / AES La prise en charge des urgences potentielles : malaises, traumatismes osseux et cutanés Les situations sanitaires exceptionnelles (SSE) et les dispositifs de réponse et la participation aux plans de gestion SSE des établissements
Evaluation	Assurer la prise en charge réactualisée de la personne dans une situation d'urgence vitale ou potentielle
Coût	150 € / participant (limité à 12 participants)

Le 15/12/2023